

**Catégorie de cours : Master 2**

**Langue(s) d'enseignement : Français/anglais**

**Nombre d'heures d'enseignements : 520 h**

## **Droit pénal financier**

### **Présentation générale**

A la faveur de la globalisation financière, le monde des affaires s'est considérablement développé et complexifié. S'il a généralement bénéficié à nos économies, ce mouvement s'est aussi accompagné d'une opacification du système financier, facilitant le développement de pratiques contestables, comme en témoignent les graves crises et scandales financiers qui nous ont récemment touchés.

Outre que la France n'est pas épargnée, ces événements révèlent qu'il n'est plus possible d'appréhender ces questions d'un point de vue strictement national et que les analyses et enseignements qui peuvent en résulter, doivent être développés en intégrant la dimension internationale. De surcroît, même si les formes adoptées pour son déploiement sont certainement plus rationnelles et mesurées qu'en d'autres domaines, le monde de la finance n'échappe pas au mouvement de pénalisation des risques pris et/ou dommages causés, qui affecte les sociétés occidentales.

Dès lors, avec une prégnance nouvelle, la protection et le contrôle/la régulation des institutions financières et du système économique nécessitent l'acquisition et le développement d'une double compétence à la fois en matière pénale et financière, afin d'appréhender au mieux les problématiques délicates que sont, par exemple, la conformité et la lutte contre le blanchiment. C'est particulièrement le cas lorsque ce dernier sert au financement du terrorisme ou à l'intégration des produits de la criminalité organisée dans les circuits financiers internationaux. Sur le plan juridique, les domaines concernés incluent notamment les systèmes de prévention et de répression de la corruption, le droit pénal des affaires en général et dans ses rapports aux institutions bancaires en particulier.

Pour atteindre ces objectifs, il est nécessaire de permettre aux étudiants de mettre les enjeux économiques et financiers en perspective avec les problématiques juridiques pénales, tant en théorie que dans la pratique au sein des différentes institutions concernées. Cela implique une formation universitaire concrète et efficace adaptée aux exigences actuelles notamment celles de la conformité.

Le Master de Droit pénal financier fonctionne en étroit lien avec la Chaire de Droit & Sécurité Financière, ainsi que l'Association du Master : l'AM2DPF.



De plus, le Master offre une formation en partenariat avec l'ESSEC ainsi qu'avec le Centre de Droit pénal Economique.

## **Compétences développées au cours de la formation**

- La variété des enseignements dispensés par des universitaires et des praticiens spécialistes offre aux étudiants la possibilité d'acquérir les nombreuses compétences nécessaires à l'activité économique et financière.
- La formation en alternance permet aux apprentis d'être immergés en entreprise trois jours par semaine et d'acquérir une expérience professionnelle significative, qui fait la différence sur le marché du travail une fois diplômés.
- Le renouvellement des contrats d'apprentissage chaque année témoigne de la confiance accordée par les professionnels ; ainsi que les emplois occupés par les étudiants diplômés témoignent de la qualité de cette formation.

## **Débouchés professionnels**

Compliance officer – avocat - magistrat

## **Contacts**

Directeur du Master II : JEANNE Nicolas : nicolas.jeanne@u-cergy.fr

Secrétaire du Master II : JESTIN Catherine : catherine.jestin@u-cergy.fr

## **Site de la formation**

<http://www.m2dpf.fr/>